

Scot : transitions démocratiques et environnementales à Fabrezan

ABONNÉS



A gauche, André Hernandez (président de la CCRLCM), à droite Bastien Sévenier (technicien du Smar et du syndicat Orbieu-Jourres).

[Consommation, Fabrezan](#)

Publié le 19/10/2021 à 21:01

Les élus préparent le futur Schéma de cohérence territorial (Scot) et le Plan climat air énergie territorial.

Dernièrement, la municipalité recevait André Hernandez, président de la Communauté de communes région lézignanaise Corbières et Minervois (CCRLCM), accompagné de l'équipe du Schéma de cohérence territoriale (Scot), dans le cadre de la révision du Scot, et de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Concernant la transition environnementale, le conseiller Romain Guillabert fait le point sur les projets et réalisations.

"Nous projetons la construction d'un réservoir d'alimentation en eau potable, la mise en place de composteurs collectifs, la rénovation énergétique des bâtiments commerciaux, la réhabilitation de l'aire de lavage des matériels agricoles, des réflexions sur la mise en place de mobilités douces (covoiturage, pistes cyclables) et le permis de végétaliser, le projet d'énergie " Son d'aqui " (coopérative et citoyenne) avec les communes de Ferrals et Tournissan et poursuite de la création de jardins secs", explique-t-il.

Martine Ballester à quant à elle présenté les actions de la commission sociale et solidarités, à savoir le soutien pour obtenir une aide ménagère, la livraison de repas à domicile, le collectif de citoyens volontaires Voisins solidaires pour permettre les visites aux personnes âgées ou isolées, sans oublier le projet de dispenser des cours d'informatique. Une maison réhabilitée au centre du village est mise à disposition de la Maison de la parole créée par l'association Paroles de femmes Aude (lieu d'échanges et de rencontres de femmes et adolescents en difficulté).

Dans le cadre de la transition démocratique, Isabelle Géa rappelle la future mise en place d'un conseil municipal des jeunes et de la mise en place du RIL (Référendum d'initiatives locales).

Feux de forêt et risques naturels

Gérard Laval, adjoint au maire de Villeroche-la-Crémade, souligne : *"le hameau bénéficie d'une disposition idéale pour accueillir les touristes, sans oublier le campsite privé protégé par la municipalité, ses gîtes, ses chambres d'hôtes, son patrimoine, avec le projet de restauration de l'église Saint-Saturnin".*

Concernant les feux de forêt, Isabelle Géa précise que Fabrezan n'est pas épargné : *"au cours de l'été 2019, la pinède de Villeroche a flambé, et cette année, c'est le lieu-dit Les peyrouses qui ont brûlé avec 249 hectares emportés par les flammes".* Face à cela plusieurs questions se posent sur le débroussaillage de ces bois, sur leur accès ainsi que le problème financier.

Concernant la lutte contre les inondations, les élus se sont rendus sur le pont d'Orbieu conduit par Bastien Sévenier technicien du Smar et du Syndicat Orbieu-Jourres qui a fait le point sur les travaux faits et à poursuivre, insistant sur l'enjeu de la restauration morphologique du bassin de l'Orbieu à Fabrezan.